

A GENÈVE

Conseil de Présidence du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge a nommé membres du Conseil de Présidence, pour cette année et l'an prochain, le D^r Hans Meuli et le D^r Jacques de Rougemont.

Nouvelle participation aux Conventions de Genève

Dans son numéro de juin 1968, la *Revue internationale* signalait que 118 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Depuis lors, le Comité international de la Croix-Rouge a été informé par le Département politique fédéral, à Berne, de la participation du Royaume du Lesotho à ces Conventions.

Cette participation s'est faite sous la forme d'une déclaration de continuité, reçue à Berne le 20 mai 1968, et qui a pris effet le 4 octobre 1966, date de l'accession de ce pays à l'indépendance.

Le nombre des Etats expressément liés par ces Conventions s'élève maintenant à 119.

Entretiens avec le Secrétaire général des Nations Unies

Le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Samuel A. Gonard, a été reçu le 8 juillet par M. Thant, secrétaire général des Nations Unies. Il était accompagné de MM. Jean Pictet, directeur général au CICR, et Pierre Basset, sous-directeur.

Les entretiens ont porté sur les actions de secours de la Croix-Rouge, notamment au Nigéria, et sur la protection des populations civiles contre les dangers de la guerre.